

DECLARATION DU BURKINA FASO

**Soixante-quinzième Session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies
Réunion annuelle des Ministres des Affaires étrangères des Pays en Développement
Sans Littoral (PDSL)**

New York, 23 septembre 2020

Monsieur le Président,

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies

Madame la Sous-secrétaire générale,

Mesdames et Messieurs

Monsieur le Président

Avant tout propos, je voudrais vous transmettre les fraternelles salutations de votre homologue du Burkina Faso, qui pour des contraintes de dernière minute, ne peut prendre part à la présente réunion.

Je voudrais donc en son nom, vous féliciter pour la parfaite organisation de cette réunion dans un contexte difficile et particulier, mais également pour la qualité de votre leadership à la présidence de notre Groupe et dans la conduite de nos travaux.

Je saisis l'occasion pour saluer et de remercier la Sous- Secrétaire Générale et toute l'équipe du Bureau pour tout le soutien apporté à notre Groupe.

Monsieur le Président

Nous sommes réunis afin de fournir des orientations stratégiques pour la mise en œuvre accélérée et intégrale du Programme d'Action de Vienne en faveur de nos pays pour la décennie 2014-2024.

Et notre réunion qui se tient sur le thème « **Partenariat pour la mise en œuvre accélérée du Programme d'action de Vienne et pour la réalisation du développement durable dans les Pays en développement sans littoral** » intervient après la tenue en décembre dernier de la revue à mis parcours du Programme d'action de Vienne.

Le Burkina Faso a suivi avec grand intérêt le processus de la revue du Programme et tient à féliciter la Sous Secrétaire Générale et son équipe, pour le formidable travail accompli.

En rappel, lors de cette revue, nous avons tous reconnu que le Programme a permis de réaliser d'importantes avancées dans le chantier du développement inscrit à son agenda. Cependant, si de nombreux défis restent encore à être relevés, le Burkina

Faso salue la prise en compte de nouvelles priorités liées aux catastrophes naturelles, aux changements climatiques, à la Covid-19, à l'autonomisation des femmes et des filles et à l'égalité des sexes.

Monsieur le Président,

Il y a justement quelques jours, soit le 9 septembre dernier, le Gouvernement du Burkina Faso a déclaré l'état de catastrophe naturelle à la suite des inondations que le pays a connu et qui ont occasionné de nombreuses pertes en vies humaines et des centaines de sans abris et d'importants dégâts.

Pays enclavé et subissant les effets des changements climatiques, le Burkina Faso est cumulativement confronté aujourd'hui à une crise sécuritaire et humanitaire sans précédent du fait du terrorisme mais aussi à la crise sanitaire de la maladie à coronavirus dont les effets se sont répercutés dans tous les secteurs socio-économiques.

Face à une diminution importante des ressources, le Gouvernement a redoublé d'efforts dans la recherche de moyens pour stimuler l'économie et renforcer la réponse sanitaire mais il ne peut atteindre ses objectifs tout seul. Il a besoin du soutien des partenaires car la Covid-19 est une vraie menace pour les efforts en cours pour construire et maintenir la paix et réaliser un développement inclusif au Burkina Faso. La réunion de la Commission de Consolidation de la Paix prévue le 8 octobre prochain entre dans ce cadre.

Tout indique que dans le cadre de ce programme revu, la base des partenariats a été élargie pour prendre en compte de nouveaux acteurs pour des synergies d'actions plus efficaces; il nous reste donc à espérer un soutien plus conséquent aux pays en développement en général et ceux sans littoral en particulier.

Pour terminer, faisons de sorte que la Déclaration politique et la feuille de route pour l'accélération de mise en œuvre du Programme d'Actions de Vienne que nous allons adopter au cours de notre réunion, soient les instruments qui nous guideront dans nos futures actions et renforceront nos engagements respectifs.

Je vous remercie.